

Le porte vélo est un support adapté sur des véhicules assurant la desserte de certaines lignes du réseau M réso.

Il permet de transporter de 4 à 8 vélos selon le modèle.



Le transport des vélos n'est autorisé que sur les lignes dont les bus sont équipés du porte vélos ou disposent de place en soute (dans la limite des places disponibles).

Dans les trams le transport de vélos est admis les dimanches et jours fériés, et avant 7 h 30 et après 19 h 30 les jours ouvrables.



Toute l'information et les lignes concernées sur : reso-m.fr/velo



reso-m.fr   

Toute l'information et toutes les solutions de mobilités.



04 38 70 38 70

Retrouvez vos itinéraires sur  L'Appli M



Android

Mac / PC

iPhone

Agence de Mobilité Centre-Ville

49-51, avenue Alsace-Lorraine à Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30
le samedi de 9 h à 17 h

A B D E C1 C11 C12 C13 C14

Agence de Mobilité Grand'place

Station tram A Grand'place à Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30
le samedi de 9 h à 17 h

A C3 C6 C8 65 67

Agence de Mobilité StationMobile

15 bd Joseph Vallier, Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30
le samedi de 9 h à 17 h

C E C8 C13 C14 25

Agence de Mobilité Crolles

431 avenue Ambroise Croizat - 38920 Crolles.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30
le samedi de 9 h à 17 h

C10 C11

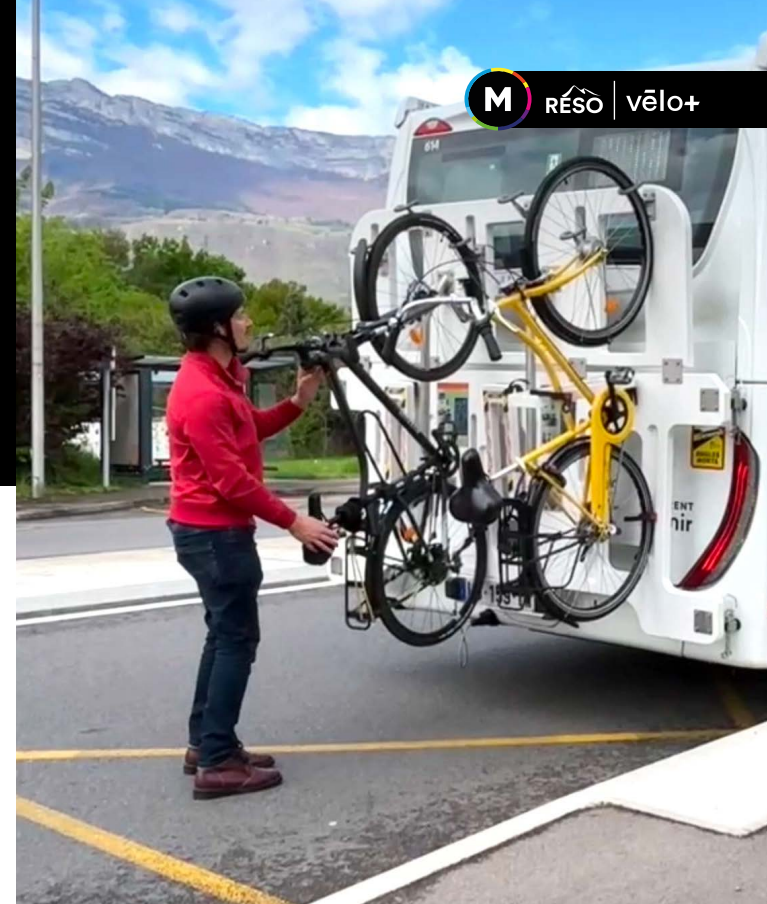
Agence de Mobilité Voiron

4 Avenue Léon et Joanny Tardy - 38500 Voiron.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30
le samedi de 9 h à 17 h

35 84 C11



M réso - 2025/04 - Crédits photos : M réso - P.Paillard, Mathieu Chessel

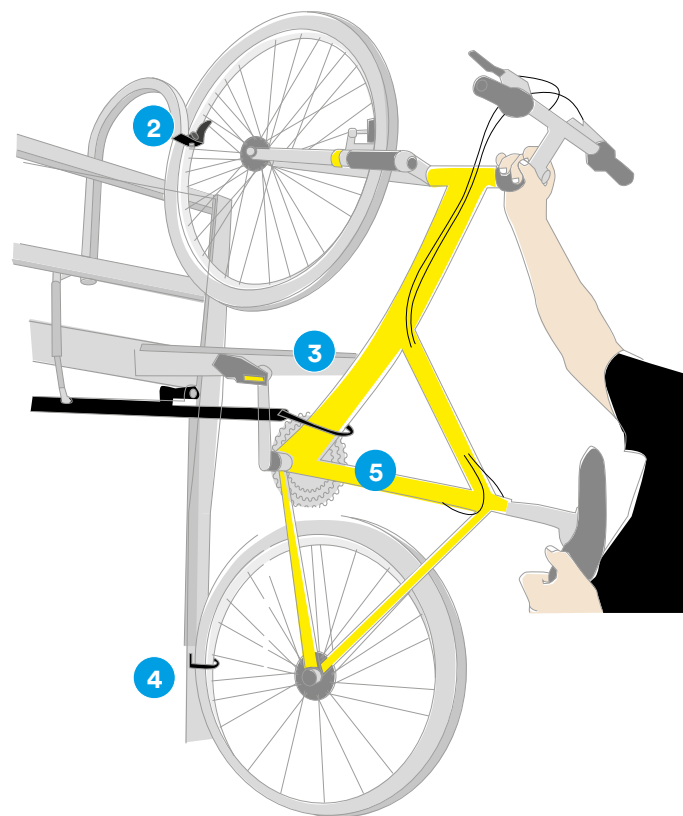
MANUEL D'UTILISATION DES PORTE-VÉLOS

SUR LES LIGNES  RÉSO

SM MAG
Au cœur de vos déplacements

UTILISATION DU PORTE-VÉLOS

Certains véhicules M réso sont équipés de portes vélos pouvant accueillir jusqu'à 8 cycles.
La fixation du vélo est sous la responsabilité du voyageur et doit être effectuée en suivant les consignes ci-contre.



- 1  Signalez-vous au conducteur avant toute manipulation.
- 2 Accrochez la roue avant du vélo dans le crochet
- 3 Détachez le bras et basculez-le à l'horizontale.
- 4 Engagez la roue arrière dans le rail.
- 5 Fixer le vélo à l'aide des 2 sangles, sur le cadre et la roue arrière.



Avant de reprendre votre vélo, signalez-vous au conducteur. Avertissez-le de la fin de la manœuvre.



SE SIGNALER AU CONDUCTEUR À LA MONTÉE ET À LA DESCENTE

Lorsque le bus s'arrête, assurez-vous d'être visible par le conducteur et indiquez-lui que vous souhaitez installer votre vélo sur le rack à vélos.



Au moment de descendre du bus, même consigne : rappelez au conducteur que vous allez retirer votre vélo du rack à vélos. Une fois votre vélo récupéré, éloignez-vous du bus et faites signe au conducteur pour lui indiquer que vous avez terminé la manipulation. Il saura ainsi qu'il peut repartir.



DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

ne pas tenter d'accrocher un vélo supplémentaire si le support est plein. Priorité à la personnes qui retire son vélo avant d'installer le votre.



NE SONT PAS AUTORISÉS

les vélos électriques, vélos aux dimensions atypiques, monocycles, trottinettes ou tricycles.



NE RIEN LAISSER SUR SON VÉLO

retirer tous les objets mobiles (gourdes, sacs, panier, siège enfant).

NOTEZ BIEN

- L'utilisateur doit être en mesure d'embarquer ou de débarquer son vélo sur le support de manière autonome. Le chauffeur n'est pas mandaté pour aider à l'embarquement et au débarquement des vélos.
- Le transporteur ne peut être tenu responsable de blessures corporelles liées à l'utilisation du support à vélo.
- Le transporteur ne peut être tenu responsable des pertes qui pourraient arriver au vélo ou à ses équipements lors de son transport, de son embarquement ou de son débarquement sur le support.